



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Délégation régionale
Occitanie Pyrénées
CHU Purpan – BP 3048
31024 Toulouse Cedex 3

Avenant n°2022_BAM_7_2 à la décision 2022_BAM_7

Ordre	Nom et Prénom du délégataire	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Domaine de la délégation de signature	Signature
7	BERTOLI Ludivine	Gestionnaire	30 mars 2024	1* uniquement pour validation de l'acte dans l'outil SAFIr / 1.1. / 2 / 3 / 6	

Article 1 : Le présent avenant prend effet le 13 mars 2023

Article 2 : La présente décision n'abroge pas la décision 2022_BAM_7 mais la complète

Le 13 mars 2023

Le délégant, Monsieur Jacques CAVAILLE, Délégué Régional	Le délégataire, Monsieur Vincent DIEBOLT, Directeur d'unité 15 – F-CRIN